

Par courriel : 

Richmond, le 22 juin 2023

Attention : Mélodie Kline

Objet : Achat de terrain à Sechelt

Chère Mme Kline,

Nous vous écrivons en réponse à votre courriel du 10 juin dernier. Nous vous remercions de votre franchise et de votre candeur au sujet des changements proposés à Sechelt. Nous vous remercions également pour votre dévouement envers la communauté scolaire de la région.

Vous n'êtes pas sans savoir que le conseil d'administration du Conseil scolaire francophone (CSF) s'oriente depuis plusieurs années vers la création de programmes du secondaire homogènes afin d'offrir la possibilité aux élèves à l'échelle de la province de faire leurs études dans des environnements entièrement francophones. Ce mouvement vers la scolarité dans des environnements homogènes reflète l'esprit du jugement émis par la Cour suprême du Canada en juin 2020. Ce jugement confirmait le droit, aux élèves qui fréquentent les écoles du CSF, de vivre une expérience éducative réellement équivalente à celle de la majorité anglophone.

Nous comprenons que la transition vers l'équivalence réelle peut représenter des changements inquiétants et des défis pour vous et pour la communauté scolaire. Ce ne sont pas des décisions prises à la légère, et nous œuvrons pour assurer la meilleure offre de cours possible pour les élèves du secondaire à Sechelt et partout en province.

Nous vous remercions d'avoir partagé vos inquiétudes avec nous. Nous les considérons sérieusement au cours du développement de l'offre des programmes du secondaire dans la région.

Bien cordialement,



Marie-Pierre Lavoie
Présidente du conseil d'administration